



Baie
du-Febvre



La V'Oie de Baie-du-Febvre

Février 2023



Joyeuse
St-Valentin



5 à 9
à l'aréna

LES LOISIRS DE BAIE-DU-FEBVRE

Chaussez vos patins et venez passer une soirée festive avec votre famille et vos amis dans une ambiance disco!

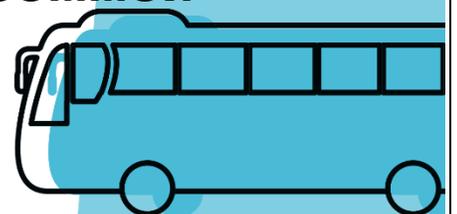
Le samedi 11 février dès 17h

Entrée gratuite. Hot-dogs et chocolats chauds disponibles à bas prix sur place!

Nouveauté | TRANSPORT EN COMMUN ET ADAPTÉ

Il est maintenant possible d'emprunter le transport en commun de Mobilité Nicolet-Yamaska à Baie-du-Febvre et ce, à prix très avantageux (**gratuit** pour les 60 ans et plus, les enfants de 12 ans et moins et les étudiants)! Le transport adapté est également disponible. Pour en savoir plus sur l'horaire et les itinéraires, visitez le www.mobiliteny.ca et sélectionnez l'onglet « Circuit 132 ».

Février 2023.1



à la
bibliothèque

Plus de 1 500 cours en ligne grâce à
votre bibliothèque!

Bienvenue sur votre espace
toutapprendre



Avec votre abonnement à notre bibliothèque municipale, vous pouvez consulter plus de **1 500 cours en ligne** couvrant un très large éventail de sujets : arts & loisirs créatifs ; bureautique ; langues ; multimédia ; musique ; programmation et sécurité ; sport & fitness et vie professionnelle.

Que ce soit pour apprendre les rudiments d'une langue pour un voyage, approfondir l'utilisation d'un logiciel, perfectionner sa technique à la guitare, faire son savon maison, dessiner aux pastels, faire de la photographie ou apprendre à coder, les cours de *Tout apprendre* combinent des méthodes d'apprentissage traditionnelles aux nouvelles technologies.

Comment y accéder ?

Vous n'avez qu'à vous rendre sur notre portail bibliothecie.ca/services-numeriques et à entrer vos informations d'abonné pour vous connecter.

DOMINOS : Tous les premiers
lundis du mois.

SCRABBLE : En tout temps,
durant les heures d'ouverture.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 13 h à 16 h 30 Mercredi : 18 h 30 à 20 h
Mardi : 19 h 30 à 20 h Samedi : 9 h 30 à 11 h

Les paniers d'activités pour
les enfants sont maintenant
disponibles!



Tu aimes tricoter?

Joins-toi au groupe de tricot de Baie-du-Febvre! Tous les mardis, de 18h30 à 20h30. Nous sommes maintenant à la bibliothèque, bienvenue à tous!

On placote,
on tricote!



OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER entretien des parcs municipaux

La Municipalité de Baie-du-Febvre souhaite embaucher une ressource pour l'entretien des parcs municipaux de mai à septembre. Poste à temps plein ou partiel, selon les disponibilités de la personne embauchée. Salaire horaire entre 18\$ et 20\$ de l'heure, selon les compétences, l'expérience et la grille salariale de la municipalité.

Intéressé(e)?

Contactez Mme Maryse Baril, directrice générale
819 519-6422, poste 1
direction@baie-du-febvre.net

Février 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
29	30	31	1 Dîner des ELLES 	2 	3	4
5	6 Séance du conseil 	7	8	9 	10	11 5 à 9 à la patinoire 
12	13	14 Saint-Valentin  Activité FADOQ	15	16 	17	18
19	20	21	22	23 	24	25
26	27	28	1	2	3	4

Voici quelques informations concernant la **Fabrique Assomption de la Vierge-Marie** pour nos cinq communautés :

- Les personnes intéressées à faire baptiser leur enfant peuvent contacter Mme Gisèle Lemire au 819 293-2406;
- Pour les funérailles ou inhumation, contacter Mme Diane Ayotte Lemire au 450 783-6562 ou au bureau au 450 783-6783 le mardi de 13h à 16h15;
- Pour le feuilleton paroissial, il est important de nous faire parvenir les intentions 1 mois ½ à l'avance, puisque l'impression se fait au début de la 2e semaine du mois suivant.

Nous vous souhaitons une belle année 2023 remplie de bonheur, de joie et de santé.

Diane Ayotte Lemire, secrétaire



Unité pastorale Assomption-de-la-Vierge-Marie – Saint Jean-Baptiste de Nicolet

Horaire des célébrations – Février 2023

Dimanche	5 février	09h30 09h30 10h45	Saint-Zéphirin Saint-Elphège Cathédrale	ADACE Messe Messe	Kim
Samedi	11 février	16h30	Baie-du-Febvre	ADACE	Daniel
Dimanche	12 février	09h30 10h45 10h45	Port Saint-François Sainte-Monique Cathédrale	Messe Messe ADACE	Daniel
Dimanche	19 février	09h30 09h30 10h45	Port Saint-François Saint-Zéphirin Cathédrale	ADACE Messe Messe	Raymonde
Mercredi	22 février	19h00	Cathédrale	Messe	Mercredi des Cendres
Samedi	25 février	16h30	Baie-du-Febvre	Messe	Daniel
Dimanche	26 février	09h30 10h45 10h45	Port Saint-François Sainte-Monique Cathédrale	ADACE ADACE Messe	Daniel

Des nouvelles de notre municipalité

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 6 février 2023, à l'Hôtel de ville situé au 298 Rte Marie-Victorin à compter de 19h30.

DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES & DE LA RÉCUPÉRATION

Dates à retenir

Ordures ménagères : 9, 23 février 2023

Récupération : 2, 16 février 2023

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 23 mars 2023. N'oubliez pas de mettre vos encombrants sur le bord de la route la veille.

Si vos encombrants ne sont pas ramassés la journée du 23 mars 2023, laissez vos objets sur le bord de la route et le vendredi matin (24 mars) aussitôt que possible, contactez la RIGIDBNY au 819-294-2999.

NOUVEAUTÉS POUR LE RECYCLAGE

Trois conteneurs de recyclage du verre sont à votre disposition :

- L'intermarché Gentilly
- Centre commercial de Nicolet
- Stationnement du Métro plus Saint-Grégoire

Vous possédez une machine à café NESPRESSO?

Bonne nouvelle : il est maintenant possible de récupérer vos capsules grâce au Programme du sac vert qui est maintenant offert à Baie-du-Febvre. Il vous suffit de déposer vos capsules en aluminium utilisées dans un sac vert (disponible sur www.nespresso.com), puis à placer le sac dans votre bac de recyclage à la maison.

COMPTES DE TAXES MUNICIPALES 2023

Si ce n'est déjà fait, vous recevrez votre compte de taxes municipales à la fin du mois de janvier 2023.

Tous les comptes de taxes de plus de 300\$ pourront être acquittés en 4 versements égaux. Les dates pour les versements sont : 1^{er} mars, 1^{er} mai, 1^{er} juillet et 1^{er} septembre 2023.

Veillez prendre note qu'à la suite de la réforme cadastrale de 2017, le numéro de matricule de votre immeuble a été changé.

Nous remarquons que certains contribuables n'ont pas procédé au changement dans le système de paiement par Internet.

Nous vous demandons d'apporter les corrections nécessaires, car des frais de 20 \$ seront appliqués à chaque future transaction faite avec le mauvais numéro de matricule.

PROTÉGEZ VOTRE COMPTEUR D'EAU

Nous vous rappelons qu'il est important de protéger votre compteur d'eau du gel. Si vous avez un fil chauffant, n'oubliez pas de le brancher! Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre compteur d'eau est bien protégé des intempéries afin d'en assurer le bon fonctionnement.

CIRCULATION MOTONEIGES ET VTT

RAPPEL : La circulation des véhicules hors route dans la municipalité est permise sur les chemins municipaux suivants: Route Janelle, Rang Grande-Plaine et une partie de la rue Principale (387 mètres) et ce, durant la période du 1^{er} novembre au 30 avril de chaque année. Concernant la vitesse, tout conducteur doit se conformer aux obligations et règles édictées par la Loi sur les véhicules hors route.

IMPORTANT : Nous vous demandons de respecter la signalisation et de ne pas circuler sur les terres agricoles et les boisés des producteurs. Nous vous rappelons que les agents de la paix et les agents de surveillance de sentier sont responsables de l'application du règlement avec tous les pouvoirs et devoirs.



au conseil MUNICIPAL

RAPPORT ANNUEL SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE 2022

La directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé à la séance de janvier le rapport annuel sur l'application du règlement concernant la gestion contractuelle 2022. L'application du *Règlement sur la gestion contractuelle* n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière.

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Les Journées de la persévérance scolaire 2023 auront lieu du 13 au 17 février. La Municipalité de Baie-du-Febvre souhaite témoigner son soutien aux jeunes et aux adultes en formation et encourager la persévérance scolaire en adoptant une résolution d'appui aux Journées de la persévérance scolaire.

SERVICES D'ASSISTANCE ANNUELLE ET DE PROGRAMMATION ET REDDITION DE COMPTES

La Municipalité de Baie-du-Febvre a accepté l'offre de services professionnels annuelle 2023 de Techni-Consultant Inc. pour les services d'assistance à titre de collaborateurs externes au prix de 2 450 \$ + taxes sur une base forfaitaire, ainsi que l'offre de services de Techni-Consultant Inc. d'accompagnement pour la programmation et la reddition de compte de la TECQ 2019-2023 au prix de 1 950 \$ + taxes, sur une base forfaitaire.

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE

La Municipalité de Baie-du-Febvre a adopté le rapport d'activités 2022 du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 3 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022) du schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : journalbaie@hotmail.com
819 519-6422, ext. 1

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

La Municipalité de Baie-du-Febvre a convenu de verser aux organismes suivants, à titre d'aide financière, les montants suivants (tel que prévu au budget 2023) :

• CAB du Lac Saint-Pierre :	1 000 \$
• Alpha-Nicolet :	150 \$
• Le lien Maison de la Famille :	150 \$
• Moisson Mauricie Centre-du-Québec :	76,80 \$
• École Paradis :	1 000 \$
• Groupe Récréo-Jeunesse :	2 500 \$

PROGRAMME D'AIDE À LA REVITALISATION

Le Programme d'aide à la revitalisation a de nouveau été adopté par le conseil municipal. Par ce programme, un crédit de taxes foncières peut être émis lors d'une nouvelle construction ou dans le cas d'agrandissement ou d'amélioration d'un bâtiment de façon considérable. Ce programme est applicable seulement dans certains secteurs de la municipalité.

OUVERTURE DE LA RUE GEORGES-HENRI-ROUSSEAU

Suite à l'approbation de la Commission de toponymie pour le nom de « Rue Georges-Henri-Rousseau », la Municipalité a officialisé l'ouverture de la rue Georges-Henri-Rousseau sur son territoire, à l'intersection de la rue Saint-Charles et jusqu'au cercle de virage de la rue.



Mise en page

Marie-Noëlle Lavertu
Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 489 exemplaires



OPÉRATIONS IMPACT VÉHICULES HORS ROUTE (VHR) : PRÉSENCE POLICIÈRE ACCRUE DANS LES SENTIERS FÉDÉRÉS

Les policiers motoneigistes et quadistes de la Sûreté du Québec, avec la participation des Fédérations des Clubs de Motoneigistes du Québec, de la Fédération Québécoise des Clubs Quads et la collaboration du ministère des Transports et de la Mobilité durable, interviendront de façon intensive dans les différents sentiers fédérés du Québec tout au long de la saison hivernale.

Une opération IMPACT VHR est une présence policière accrue dans les sentiers avec la collaboration des différents partenaires. Cette année encore, les quadistes de la Sûreté du Québec patrouilleront également les sentiers fédérés en cette saison hivernale. Ces opérations Impact VHR permettent d'effectuer des interventions ciblées auprès des adeptes de VHR qui ont des comportements pouvant compromettre leur sécurité et celle des autres usagers.

Par le financement des Opérations IMPACT, le gouvernement du Québec souhaite favoriser un environnement plus sécuritaire pour les adeptes de véhicules hors route, mais aussi pour l'ensemble des usagers qui empruntent les chemins publics croisant des sentiers.

Pour leur part, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et la Fédération Québécoise des Clubs Quads invitent les adeptes de véhicules hors route à adopter des pratiques sécuritaires et respectueuses de l'environnement et de la quiétude des citoyens.

Rappel de la réglementation VHR

- Le conducteur de VHR doit, depuis le 10 septembre 2021, posséder un permis de conduire valide en tout temps, donc autant pour traverser et emprunter un chemin public que pour circuler en sentier, sur une terre publique ou sur un territoire privé appartenant à une municipalité. Il doit de plus respecter les conditions et limitations prévues au permis de conduire;
- Les quadistes et motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux;
- La limite de vitesse dans les sentiers est de 50 km/h pour les quads et 70km/h pour les motoneigistes;

- Tous doivent se conformer à la signalisation dans les sentiers;
- Les personnes âgées de 16 et 17 ans, en plus d'obtenir un certificat d'aptitude délivré par les différentes fédérations, doivent détenir un permis de conduire en règle et respecter les conditions qui y sont associées.

La capacité de conduire affaiblie et la vitesse sont les principales causes de collisions mortelles en quad et en motoneige. Au cours de la saison 2021-2022, 27 quadistes sont décédés lors de 27 collisions mortelles et 24 motoneigistes dans 24 collisions mortelles sur le territoire de la Sûreté du Québec.

Pour une randonnée sécuritaire et de plus amples informations concernant les nouvelles réglementations, nous vous invitons à consulter le site suivant : [Québec.ca/LoiVHR.Quebec.ca/SécuritéVHR](https://Quebec.ca/LoiVHR.Quebec.ca/SécuritéVHR)

Rappelons que par ces opérations, la Sûreté du Québec et ses partenaires souhaitent que les adeptes de VHR puissent profiter de leurs activités récréotouristiques en toute sécurité, partout à travers le Québec.

CONSEILS DE SÉCURITÉ



01

Circulez sur les sentiers balisés et évitez les plans d'eau non balisés : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.

02

Maintenez une distance sécuritaire entre votre VHR et celui qui vous précède.

03

Maintenez allumés le ou les phares blancs de votre VHR ainsi que le feu de position rouge à l'arrière.

04

Traversez les chemins publics aux endroits où la signalisation l'autorise.

05

Respectez les propriétés privées et demeurez dans les sentiers.

06

Portez toujours votre casque et des lunettes de sécurité si le casque n'a pas de visière.

**INFORMEZ-VOUS DE L'ÉTAT DU RÉSEAU AVANT DE PARTIR EN
RANDONNÉE [HTTPS://WWW.FQCQ.QC.CA/IQUAD/](https://www.fqcq.qc.ca/iquad/) ET
[HTTPS://FCMQ.QC.CA/FR/](https://fcmq.qc.ca/fr/)**



Activité FADOQ

Dîner de la **Saint-Valentin**, suivi de la projection d'un film

Le mardi 14 février au Centre communautaire

Inscription obligatoire avant le 7 février

Nous vous contacterons pour les informations complémentaires



Les **ELLES** de Baie-du-Febvre vous invitent à leur dîner mensuel qui aura lieu le mercredi **1er février à 11h30** au Resto Théo de Nicolet.

Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon repas.

Il est très important de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Madeleine au 450-783-6270 ou Lucie 450-783-3108.

Il y a possibilité de faire du co-voiturage.



Pour recevoir les avis d'ébullition d'eau et toutes les alertes importantes de Baie-du-Febvre, il est important de vous inscrire au système d'alertes municipales. Ainsi, vous serez informés immédiatement par téléphone, courriel et/ou message texte (selon vos préférences) lorsqu'un avis entre en vigueur. Éventuellement, **il n'y aura plus d'avis envoyés par la poste et distribués aux portes**. Nous vous demandons donc de vous inscrire dès maintenant et gratuitement aux alertes municipales sur notre site web : baiedufebvre.alertesmunicipales.com/

Vous avez du mal à vous inscrire en ligne? Passez nous voir à l'Hôtel de ville et il nous fera plaisir de vous assister pour votre inscription!

CONCOURS

Cotiser à son REER/CELLI, c'est gagnant



8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELLI d'ici le 1^{er} mars 2023 inclusivement. Vous courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi



* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1er janvier 2023 au 1er mars 2023 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 12, 19 et 26 janvier; les 2, 9, 16 et 23 février; et le 9 mars 2023. Certaines conditions s'appliquent.



HORAIRE DE LA PATINOIRE

L'horaire d'ouverture de la patinoire peut changer en fonction de la météo



Suivez-nous sur Facebook : @Loisirs de Baie-du-Febvre

Heure	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE				
10h00	Patinoire fermée	Patinoire fermée	Patinoire fermée	Patinoire fermée	10h – 17h Journées pédagogiques seulement Ouvert Patinage libre	10h – 22h Ouvert Patinage libre et hockey	10h – 18h Ouvert Patinage libre et hockey				
10h30											
11h00											
11h30											
12h00											
12h30											
13h00											
13h30											
14h00											
14h30											
15h00											
15h30											
16h00											
16h30											
17h00	<u>17h – 21h</u>	<u>17h – 21h</u>	<u>17h – 21h</u>	<u>17h – 20h</u>	<u>17h – 22h</u>	Patinage libre et hockey	Patinoire fermée				
17h30	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert						
18h00	Patinage libre et hockey										
18h30											
19h00											
19h30											
20h00											
20h30											
21h00								À louer 21h à 22h	Réservé 21h à 22h	À louer 21h à 22h	Réservé 20h à 22h
21h30											
22h00											



COURS DE DANSE
-- COUNTRY --
Baie-du-Febvre

LUNDI

13\$ | Bienvenue à tous !

18H30 - Débutant, premiers pas
19H30 - Débutant
20h30 - Novice

Église St-Antoine
30 rue de l'Église

